

Distributed at the request of the EU Member States

Conseil Permanent de l'OSCE n°1283

Vienne, 1^{er} Octobre 2020

Déclaration au nom des Etats membres de l'Union européenne

En réponse à la présentation de la proposition de Budget unifié 2021 par Mme Tuula Yrjölä, en charge du Secrétariat

Les Etats membres de l'Union européenne vous remercient, Mme Tuula Yrjölä, en charge du Secrétariat, pour votre présentation de la proposition de budget unifié pour 2021 et pour l'engagement dont vous faites preuve.

Nous remercions la délégation albanaise, notamment Mme Alma Kasa et M. Simone Guerrini, pour leurs efforts appuyés ces 12 derniers mois.

Nous souhaitons chaleureusement la bienvenue et formulons tous nos vœux de réussite à la délégation suédoise pour les négociations à venir au sein du Comité consultatif de gestion et finances, en particulier à Madame Ulrika Grufman. Nous sommes heureux de constater que la proposition de budget unifié 2021 reflète les lignes directrice du « Perception Paper » de la future présidence en exercice.

Nous saluons tout spécialement la politique de transparence et de coopération du Secrétariat avec les Etats participants. Nous remercions également les gestionnaires de fonds pour leur contribution à l'élaboration de ce projet.

Mme Tuula Yrjölä, en charge du Secrétariat, le contexte difficile marqué par la pandémie du Covid-19 et les contraintes budgétaires nationales imposent de réaliser des économies indispensables, dans le respect des priorités fixées par les Etats participants, afin de tendre

vers un budget unifié sans augmentation. Nous apprécions dans vos propos introductifs l'accent mis sur les économies et les mesures d'efficacité.

Vous soulignez la nécessité d'adopter une planification de long terme dans laquelle s'inscrivent les budgets annuels. Nous réitérons notre position en faveur d'un budget biennuel.

Vous marquez également avec raison la nécessité de se concentrer sur les actions pour lesquelles l'OSCE possède une valeur ajoutée et un avantage comparatif. Nous considérons en effet que toute question relative à la sécurité européenne, comprise dans toutes ses dimensions, n'appelle pas nécessairement un traitement par notre organisation, qui ne doit intervenir qu'en fonction des mandats clairement définis par les Etats participants et d'une valeur ajoutée avérée. Dans le même esprit, une tâche fixée à l'OSCE par une décision ministérielle ne doit pas entraîner systématiquement une augmentation budgétaire.

Les Etats membres de l'Union européenne sont le principal contributeur aux budgets de l'OSCE, à hauteur de 58% des budgets du Secrétariat et institutions et 60% des budgets des missions de terrain, et attachent à ce titre la plus grande attention aux négociations budgétaires.

Parmi nos priorités, figure en première place l'allocation de moyens financiers et humains nécessaires à la prévention, la gestion et la résolution des conflits, notamment celui affectant l'intégrité territoriale de l'Ukraine.

Nous accordons également la plus grande importance aux institutions autonomes qui doivent être en mesure d'accomplir l'intégralité de leurs mandats, notamment en ce qui concerne l'observation électorale par le Bureau des Institutions démocratiques et des droits de l'Homme. Nous constatons chaque année la nécessité d'allouer des ressources en adéquation avec ces activités, sans quoi nous sommes contraints de recourir, en urgence, à des reliquats budgétaires qui devraient être restitués aux Etats participants. Nous plaidons donc en faveur de budgets plus ambitieux pour les institutions autonomes.

Les Etats Membres de l'Union Européenne reconnaissent également la possibilité pour les missions de terrain de voir leur budget augmenter, lorsque cela est nécessaire.

Mme Tuula Yrjölä, en charge du Secrétariat, comme les années précédentes, nous examinerons avec rigueur l'augmentation proposée des dépenses pour le Secrétariat. Nous réitérons que les sources d'économie dans les coûts de personnel et les dépenses de transport doivent rester une priorité.

La réduction proposée de 10 postes au Fonds d'Augmentation reste insuffisante, alors que nous demandons depuis tant d'années la suppression de ce fonds, initialement temporaire.

Nous appelons la future présidence en exercice à engager des négociations sur la question des taxes perçues par certains Etats participants sur les revenus des personnels locaux des opérations de terrain. La décision responsable prise par l'Ouzbékistan de s'acquitter de ses obligations en la matière montre qu'un règlement est possible et dépend de la volonté politique des Etats participants concernés.

Comme vous, Mme Tuula Yrjölä, en charge du Secrétariat, nous espérons que le budget sera adopté avant le 20 décembre.

Enfin, nous souhaitons rappeler notre attachement à l'amélioration indispensable de la répartition de la charge entre Etats participants. Depuis l'expiration des barèmes de contribution en décembre 2017, ce ne sont que des solutions provisoires ou temporaires qui ont été adoptées. Les efforts fournis par les présidences slovaque et albanaise en faveur d'une solution de long terme, que nous saluons et soutenons, doivent se poursuivre, afin qu'un consensus, qui reste indispensable, soit trouvé sur des barèmes.

Nous vous remercions pour votre attention.

La République de Macédoine du Nord*, le Monténégro*, la Serbie* et l'Albanie*, pays candidats; la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel; ainsi que la République de Moldavie, la Géorgie, et Saint-Marin se rallient à cette déclaration.

* La République de Macédoine du Nord, le Monténégro, la Serbie et l'Albanie continuent à participer au Processus de stabilisation et d'association.